

R 34.831

DES ÉTABLISSEMENS

DE

**BIENFAISANCE**

A

MADRID.

---

EXTRAIT DE LA REVUE BRITANNIQUE.

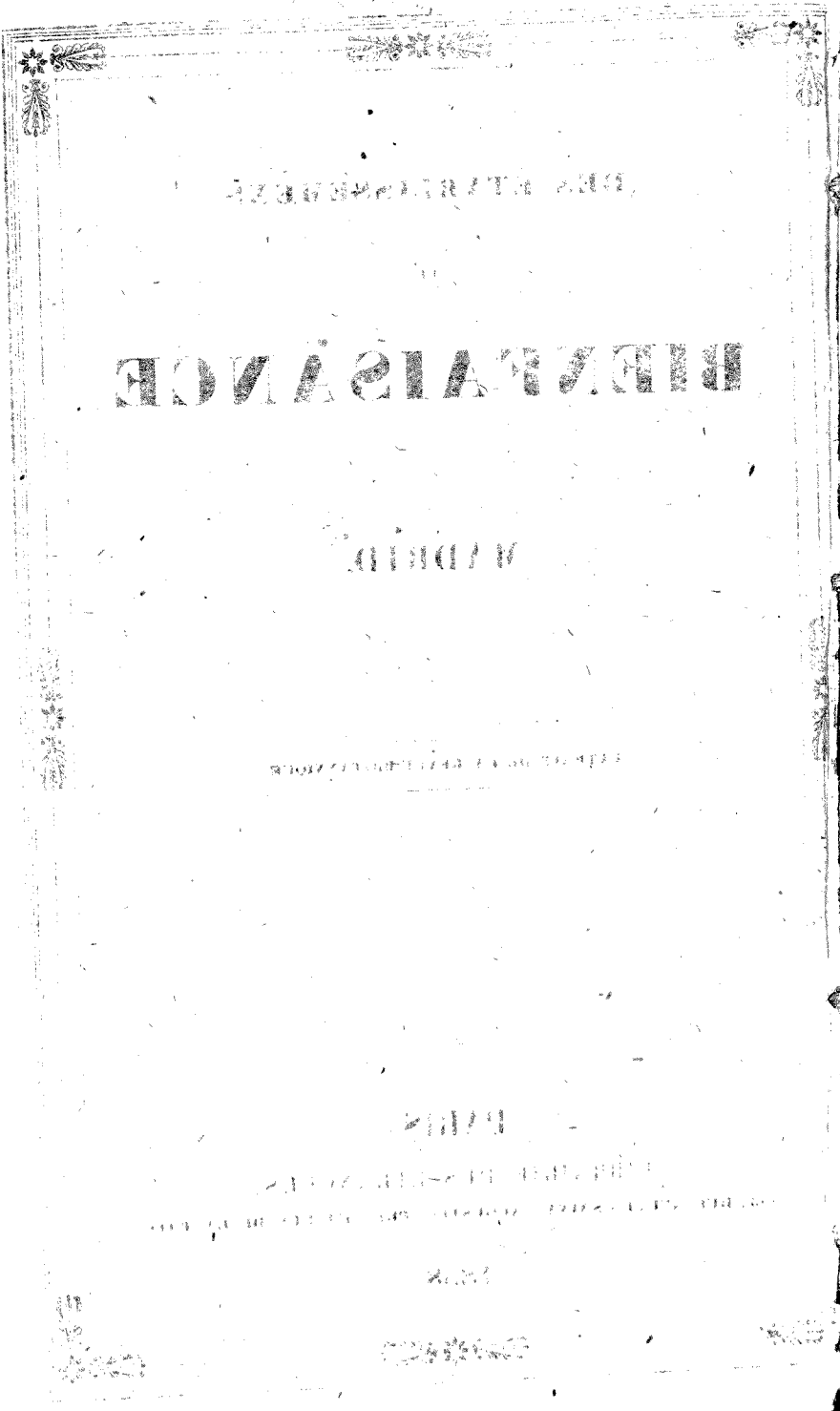
---

PARIS.

LIBRAIRIE DES ÉTRANGERS,

33, RUE NEUVE - SAINT - AUGUSTIN, PRÈS LA RUE DE LA PAIX.

1858.



THE UNIVERSITY OF

# LIBRARY

OF

THE UNIVERSITY OF

1879

THE UNIVERSITY OF

1879

1879

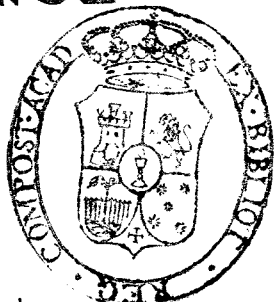
---

## ÉTABLISSEMENS

# DE BIENFAISANCE

DE LA VILLE DE MADRID (1).

---



On ne se représente pas en Europe, sous des couleurs assez vraies, l'effrayant tableau des misères dont la Péninsule est maintenant la proie. Cette sanglante et interminable lutte pour la succession du trône de Ferdinand VII laissera, dans la génération actuelle, des traces profondes de son passage, moins assurément dans les résultats moraux que par les ravages qu'elle exerce principalement sur le bien-être des masses. L'irritation populaire s'accroît toujours du spectacle et de la continuité des maux à l'abri desquels paraissent le plus ordinairement vivre les riches et les privilégiés. La cicatrisation politique d'une guerre civile est déjà fort longue; combien donc doit se prolonger la guérison des plaies faites à la vie physique, à l'existence matérielle du peuple! Au milieu de la paix, sous les auspices du développement industriel le plus fécond et d'un instinct de civilisation admirable, on voit les

(1) Voyez dans notre livraison du mois de septembre 1837 le tableau que nous avons tracé des établissemens de bienfaisance à Rome, dont celui-ci peut être considéré comme le pendant. C'est à l'obligeance de M. Don Ramon de la Sagra, député aux cortès, et membre de l'Institut de France, que nous devons la bienveillante communication des matériaux inédits qui composent cet article.

premières capitales de l'Europe , Londres , Paris , Vienne , Berlin , Bruxelles , n'offrir jusqu'à présent que des fruits très incomplets de la charité publique , de la science médicale et de la sollicitude administrative réunies. Faut-il en conclure que les pays les plus retardataires dans le mouvement général sont au niveau de la réforme et du progrès exceptionnellement par leurs établissemens de bienfaisance ? Non !

Il est certain toutefois que, dans les contrées du midi de l'Europe, où la civilisation ne suit pas les mêmes errements des climats du nord, la religion chrétienne, le catholicisme proprement dit, a suppléé par l'aumône à l'absence des ressources que procure ailleurs la philanthropie aux classes pauvres. C'est un des services éminens que l'humanité doit aux ordres monastiques, aux communautés d'hommes et de femmes, et sous ce rapport il y aurait de l'injustice à méconnaître leur salutaire intervention. Les frères de la Doctrine, à Paris, dérisoirement nommés *Frères ignorans*, les Sœurs de Charité, si répandues dans les hôpitaux français, ont évidemment des droits à la reconnaissance de leurs compatriotes, bien que le fanatisme et les préjugés aient plus d'une fois altéré, corrompu même l'essence évangélique de leur institution. La religion seule est capable d'inspirer l'abnégation nécessaire dans certaines fonctions trop répugnantes pour que le gain en soit l'unique profit. Ceux qui les embrassent avec autant de dévouement que d'intelligence, souvent dans les premières et dans les plus riantes années de la vie, ne peuvent se consoler du sacrifice qui ne les arrête pas, que dans le but d'une récompense plus haute et d'une satisfaction moins terrestre. Le plus remarquable apôtre de la charité, Ignace de Loyola, est sorti de l'Espagne, et à ce titre seul déjà la Péninsule réclame, dans les établissemens de bienfaisance, une place que d'autres peuples ne méritent pas, à beaucoup d'égards, malgré des conditions de progrès supérieures.

Plusieurs institutions de Madrid ont même une date qui a lieu de surprendre ceux qui savent combien de pareilles améliorations sont lentes à pénétrer et plus lentes encore à se

maintenir. Ainsi, le Collège Royal des Sourds-Muets fut fondé en 1802 sur la demande de la Société Économique des Amis du pays, mais il ne put être ouvert avant le 9 février 1805. Le duc d'Ossuna, qui en était nommé directeur, en fit l'inauguration. On remarqua toutefois au berceau de cette institution philanthropique une lésinerie de la papauté qui se présente rarement dans les États-Romains. Les fonds assignés par le roi à l'œuvre s'élevaient à cent mille réaux annuels, et résultaient d'un impôt mis sur tous les évêchés d'Espagne; mais le Saint-Siège ne consentit que cinquante mille réaux, distribués entre les mitres de Cadix et de Siguenza. Cette réduction entraîna celle du personnel de l'établissement, et conséquemment le nombre des infortunés qui pouvaient rencontrer un asile dans ses murs. Il y eut un professeur, à neuf mille réaux d'appointemens, un sous-maître, et cinq élèves! Peu d'hospices d'un si vif intérêt ont eu des commencemens d'une semblable médiocrité.

Il est à remarquer, pour l'honneur de la Péninsule, que l'art d'enseigner à parler aux sourds-muets fut inventé par un Espagnol, frère Pedro Ponce de Léon, moine bénédictin, qui en prit l'idée dans les anciens bals pantomimes. Ainsi le ballet aurait également profité aux délassemens et à la consolation des races de l'Europe catholique. Juan Pablo Bonet, secrétaire du connétable de Castille, fut le premier qui réduisit en principes et en lois cet enseignement, que plus tard l'abbé de l'Épée perfectionna d'une manière complète. Généralement, l'abbé de l'Épée a recueilli les honneurs de l'invention, tandis qu'il a eu la modestie et la candeur de déclarer, dans ses ouvrages sur la matière, qu'il avait appris l'espagnol dans le but de lire la méthode de Bonet. On assure même que récemment don Tiburcio Hernandez en a composé une plus parfaite. Il ne faut pas oublier que, de tout temps, malgré leur apathie proverbiale et leur ignorance héréditaire, les Espagnols ont eu l'esprit inventif. Depuis Christophe Colomb jusqu'à don Tiburcio Hernandez, nous citerions facilement dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, une

foule de génies créateurs auxquels l'Europe n'a pas refusé ses éloges et son admiration. La première école du monde, après l'école de Raphaël et de Rubens, n'est-ce pas l'école espagnole, fille de ses propres œuvres, et indigène même par son coloris ?

Pour en revenir aux maisons de charité, entre 1805 et 1814, l'hospice des Sourds-Muets, réduit comme nous l'avons vu, ne fit que dépérir, et cela devait être. Le 29 mai 1814, don Tiburcio Hernandez, nommé directeur du collège par le roi, fut chargé d'en rétablir la prospérité. Il fallait du courage; il fallait aussi des élèves. On rassembla vingt-trois élèves, dont huit pensionnaires à huit réaux par jour, cinq de familles nobles à quinze réaux, six gratuits et cinq surnuméraires. Jamais la science administrative et l'économie bureaucratique ne poussèrent plus loin la manie des classifications. Des sourds-muets surnuméraires ! voilà du ridicule et de l'odieux. Figurez-vous des malades venant à l'hôpital pour une guérison et trouvant un noviciat.

A cette époque, mai 1814, le collège des Sourds-Muets brillait par un personnel plus nombreux; un directeur, un recteur, deux sous-maîtres, trois domestiques et une cuisinière, formaient l'état-major : à peu près un employé pour trois élèves. Le roi et la reine avaient pris l'établissement sous leur protection; des aumônes et des donations enrichissaient son trésor. En 1827, l'administration passa des mains d'une junte directrice à un dignitaire de la noblesse castillane; l'un des courtisans les plus dandys de Ferdinand VII ne dédaigna pas de s'abaisser à la surveillance d'un hospice, et le monarque lui-même, d'un tempérament si dur et d'un cœur si impitoyable, stipula des clauses à son favori, dont la vulgarité révolterait les grands seigneurs de France et d'Angleterre qui n'ont pas coutume de diriger des bureaux de bienfaisance. Le duc de Hijar augmenta les ressources de l'institution de 37,000 réaux, prélevés sur des legs pieux et sur le journal de Madrid.

Désorganisé bientôt par suite de la négligence de son direc-

teur même, le duc de Híjar, auquel le mauvais état de sa santé ne permettait plus la même activité, l'hospice des Sourds-Muets rentra dans le giron de la Société Economique. C'est de là que date sa véritable prospérité. En 1835, on établit, dans le collège, une imprimerie pour donner aux élèves les premières notions d'une carrière lucrative. Un an ne s'était pas écoulé qu'ils avaient imprimé un manuel de sourds-muets qui est entièrement leur ouvrage. Ce fut un admirable spectacle que le partage des travaux auxquels donna lieu cette impression; les uns se faisaient rédacteurs, les autres compositeurs, ceux-ci préparaient la reliure; il y en avait même qui corrigeaient les épreuves; et une petite aveugle réclama instamment les fonctions délicates de brocheuse, dont elle s'acquitta de manière à prouver que la vision sans lumière, ce problème aujourd'hui si contesté, n'est pas toujours impossible.

Les perturbations publiques ne tardèrent pas à porter un coup funeste à l'établissement des Sourds-Muets, et les budgets de la couronne se montrèrent inexorables envers la plus douloureuse des infirmités humaines. Les cortès de 1834 avaient fixé à 161,000 réaux la cotisation annuelle du trésor national pour cet objet; mais cette somme ne fut jamais intégralement payée, et le collège n'obtient aujourd'hui que très rarement, le subside nécessaire à son existence. Les produits de l'imprimerie constituent à peu près toutes ses rentrées; mais, comme la presse a pris un développement considérable depuis l'avènement d'Isabelle II, on ne s'étonnera pas que ce revenu ait monté, en 1836, à 48,708 réaux, et en 1837, à 72,473, dont il faut déduire, ainsi que sur le chiffre de 1836, l'impôt que le gouvernement prélève sur cette industrie, ou 500 réaux par an. Outre l'imprimerie, il y a dans l'établissement un atelier de librairie dirigé par un sourd-muet. C'est un homme qui est aidé dans de semblables travaux par trois garçons et deux jeunes filles, tous sourds-muets; la plus intelligente gagne douze réaux par jour et soutient sa famille.

Tout élève ne peut rester plus de six ans dans le collège.

La première année, il lit, écrit, dessine et parle; durant la seconde, il joint à ces divers travaux l'étude de l'arithmétique; l'année suivante, on lui donne des notions de mathématiques supérieures, de morale et de religion; pendant la quatrième, il apprend la géographie; l'intelligence des idées abstraites et la composition occupent la cinquième année. Les derniers jours que le sourd-muet passe dans l'hospice ou collège, sont enfin consacrés au perfectionnement général; il lit la Bible, se rend compte des expressions figurées, et s'initie en quelque sorte à toutes les connaissances qui sont tangibles à l'esprit d'un sourd-muet. Les enfans pauvres sont en outre préparés, formés, rompus aux professions industrielles susceptibles de leur procurer du pain et un avenir; l'imprimerie et la librairie servent naturellement de base à cet enseignement accessoire et spécial.

Quoique le collège se soutienne, il aurait néanmoins besoin d'une protection efficace, que le gouvernement espagnol est, pour le moment, à peu près hors d'état de lui offrir. Le nombre des sourds-muets qui naissent dans la Péninsule est considérable; sans aucun doute, cette fécondité malheureuse provient de causes morales et d'accidens physiologiques dont l'étude serait aussi curieuse qu'utile; mais où trouver les documens d'une pareille enquête? Un fait digne de remarque, c'est que cette infirmité semble héréditaire dans les familles. A l'hospice de Madrid, on pourrait diviser les élèves par groupes de parens, plusieurs sont frères et sœurs. L'hérédité de cette affection n'avait pas encore été signalée. On comprend donc combien des recherches à cet égard seraient intéressantes. Une instruction de la reine régente les a tout récemment ordonnées; d'après les termes de ce rescrit royal, les gouverneurs civils et les députations provinciales doivent demander aux conseils municipaux de chaque province un relevé du nombre des sourds-muets et des aveugles qui s'y trouvent, de leur état actuel, et des causes qui peuvent avoir produit leur infirmité. Les détails les plus circonstanciés doivent être fournis sur le tempérament



des sujets, les maladies de leurs parens, les conditions physiques et morales de leur vie, sur la nature des localités qu'ils habitent, etc., etc.; sur les facultés intellectuelles ou manuelles qui les distinguent, etc. Cette mesure administrative est d'une pensée excellente, et prouve que le gouvernement de Christine, embrasse, malgré les soucis de la révolution et de la guerre, des intérêts bien divers et bien importans avec la même sollicitude.

Les aveugles ne sont devenus l'objet de l'attention du gouvernement espagnol que depuis 1830. Il paraît que cette année politique est d'une fatalité heureuse sur tous les points de l'Europe. Le ministre don Luiz Lopès de Ballesteros donna au directeur du collège l'autorisation de se procurer des livres et cartes imprimés en relief. Le directeur se mit en rapport avec M. Gillet, professeur aux Quinze-Vingts, et posséda bientôt les livres et les cartes nécessaires. Cependant en 1835, c'est à grand-peine qu'il obtenait qu'on lui confiât un jeune garçon aveugle pour le soumettre à des essais, encore l'enfant fut-il retiré par sa famille quand son éducation était à peine ébauchée. Plus tard il se procura une petite fille, et enfin, au bout de soixante leçons, il montra à ses compatriotes émerveillés l'enfant qui savait lire et compter; aujourd'hui, cette petite fille, la seule aveugle instruite que possède Madrid, connaît la carte d'Europe et surtout d'Espagne; elle écrit, touche le piano et l'accordéon, fait des bas et ourle des mouchoirs. On ne croirait pas que le directeur du collège a vainement sollicité des secours pour cette tentative qu'il a exécutée à ses frais et risques. En 1835, le ministre de l'intérieur avait demandé le plan d'un hospice destiné à l'éducation des aveugles, avec le devis de toutes les dépenses; la Société Economique de Madrid présenta le plan demandé; il fut accepté par le gouvernement, qui lui affecta 26,000 reaux. Il n'y avait plus que le local à trouver, mais on ne donna pas suite au projet.

Les autres établissemens de bienfaisance de Madrid sont plus particulièrement regardés comme hospices. Il y en a six

dans cette catégorie: la maison des Enfans-Trouvés, ou *Inclusa*, le collège des Abandonnés, le collège de la Paix, celui de Saint-Ildefonse, ou de *Los Doctrinos*, la maison de bienfaisance ou hospice de San Fernando, l'asile de mendicité de San Bernardino. Nous dirons d'abord quelques mots de l'hospice des Enfans-Trouvés, le plus important à Madrid comme dans presque toutes les grandes capitales.

On prétend que le nom d'*Inclusa*, qu'on donne vulgairement à cet établissement, vient par corruption du nom d'Enkhuysen, ville de Hollande, d'où un soldat espagnol rapporta une image de la Vierge que l'on conserve dans la chapelle qui dépend de la maison. C'est en 1567 qu'on a commencé, à Madrid, à recueillir les enfans trouvés; une simpleasure, près de la paroisse de San Louis, leur servait d'asile, et une confrérie, du couvent de la Victoria, leur donnait des soins. De nos jours, on a transporté l'établissement dans un endroit plus convenable, et il est placé sous la protection d'une junte de dames de la plus haute noblesse. Ces dames font partie de la Société Économique des Amis du Pays. Dès le principe, cette maison obtint l'appui des rois d'Espagne, et un grand nombre de particuliers riches lui firent des donations considérables. L'intérêt que prenait Charles IV aux enfans trouvés était tel, qu'il ordonna par un décret, le 5 février 1794, que les enfans trouvés, dont les parens resteraient inconnus, seraient considérés comme ayant droit à remplir tous les emplois civils. Il fut enjoint aux tribunaux de punir, comme pour faits d'injure et d'outrage, quiconque qualifierait un enfant trouvé de bâtard, d'illégitime ou d'adultérin, et de le condamner, non seulement à une rétractation publique, mais aussi à des amendes selon un tarif. Le monarque ordonna également que les enfans trouvés fussent exempts des peines infamantes, comme l'exposition, le fouet et la potence, et que leurs crimes rentrassent dans la catégorie des forfaits privilégiés; et on sait qu'à cette époque il y en avait beaucoup de semblables dans la Péninsule. Au reste, il faut dire, à l'honneur de l'Espagne, qu'il n'y règne aucun préjugé contre les enfans trouvés; dans ses colonies

d'outre-mer, la considération même qui s'attache aux enfans trouvés élevés dans les hospices d'orphelins, est telle que les mulâtres de cette classe ont les avantages réservés aux blancs, et que personne n'oserait rappeler leur origine. Certaines nations, et des plus policées de l'Europe, sont presque barbares sous ce rapport.

La prospérité de la maison des enfans trouvés a été grande jusqu'au commencement de la guerre civile; depuis, ses ressources ont singulièrement diminué. Actuellement elle est réduite à la rente que lui fait le conseil de ville, à celles de la loterie royale, des *rifas* ou loteries d'objets divers, des théâtres, de la mitre de Tolède, aux loyers de quelques propriétés, aux legs et aux aumônes, dont le produit total s'est élevé, en 1837, à 733,746 réaux, en y comprenant 33,817 réaux, produit de la vente des objets confectionnés par les petites filles. En 1834, les recettes s'étaient élevées à 982,102 réaux. La plupart des enfans recueillis dans l'hospice sont distribués aux nourrices de Madrid ou des environs. Chacune des nourrices de la campagne reçoit 50 réaux par mois; les nourrices de la ville et celles qui demeurent dans l'établissement reçoivent 60 réaux. Ces gages leur sont continués pendant tout le temps qu'elles allaitent; mais, quand les enfans sont sevrés, elles ne reçoivent plus que 24 réaux par mois. A ce prix, il leur est accordé de garder les enfans jusqu'à l'âge de sept ans, époque à laquelle les garçons entrent dans le collège des Abandonnés et les petites filles au collège de *la Paz*.

La pauvreté de l'établissement ne permet pas de donner tous les enfans à des nourrices du dehors. Actuellement le nombre des enfans à la mamelle est si considérable, que chacune des nourrices qui demeurent dans l'hospice a trois nourrissons à la fois à sa charge. Les réglemens de la maison qui prescrivent aux nourrices tous leurs devoirs envers les nourrissons, jusqu'aux heures où elles doivent leur donner le sein et les changer, etc., exigent aussi qu'elles donnent à têter sept fois par jour à chaque enfant, mais comment supposer

que ces femmes aient la force d'allaiter vingt-une fois par jour leurs trois nourrissons ?

Ce sont les sœurs de la Charité qui dirigent la maison. Le soin des enfans ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'ordre, de la propreté, de l'économie, de la bonté et de la douceur ; mais le défaut de ressources pécuniaires entraîne de graves inconvéniens, dont les plus tristes sont l'insuffisance des nourrices, l'irrégularité du paiement de celles du dehors, etc. Les nourrices de la maison au surplus sont entretenues par l'établissement. Quant à la junta des dames de bienfaisance, leur protectorat s'étend non seulement sur l'hospice, mais aussi sur les nourrices de la ville et même sur celles de la campagne. Enfin, tout serait pour le mieux dans cet asile, si le gouvernement était riche. On peut dire que l'Espagne est entrée dans la voie de toutes les améliorations relativement aux devoirs de l'humanité ; le repos et la paix feront le reste.

Le nombre des enfans recueillis dans l'hospice s'est accru, à différentes époques, dans les proportions suivantes :

En 1788, il y avait 800 enfans.  
En 1823 ..... 1.000 environ.

L'augmentation a donc été de 10 0/0 en 34 ans.

En 1833, il y avait 2290 enfans. Augmentation : cent pour cent en dix années. Depuis ce moment, le nombre des entrées s'est toujours accru ; il était de 1208 en 1833 ; de 1378 en 1836, et de 1448 en 1837. C'est à la situation actuelle de l'Espagne qu'il faut attribuer en partie cet accroissement. Le nombre des survivans, au lieu de croître dans la même proportion, a diminué dans une proportion presque inverse à cause de l'affreuse mortalité qui frappe ordinairement les enfans déposés ou recueillis. Nos renseignemens ne nous permettent pas de dire si cette mortalité est plus grande à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'établissement. En 1833, la mortalité générale de l'hospice a été de 31 sur cent ; dans les années suivantes, elle s'est élevée à 41 sur cent. Il faut ici tenir compte

de l'apparition du choléra-morbus à Madrid, qui a dû nécessairement modifier les conditions d'existence même chez les enfans. En 1834 et en 1837, le nombre des décès a été plus considérable que celui des entrées; c'est dans les mois de juillet, d'août et de septembre que les décès sont le plus nombreux. En comparant les états d'admission et ceux de décès, il résulte que le nombre des enfans entrés dans la maison pendant les cinq années, de 1833 à 1837, s'est élevé à 6,575, et celui des enfans morts dans ce même laps de temps, à 6,018.

Dont 3,269	de 0 à 1 an	48,2 p. 0/0
2,214	de 1 à 2	33,7
337	de 2 à 3	5,1
134	de 3 à 4	2,0
50	de 4 à 5	0,7
12	de 5 à 6	0,2
2	de 6 à 7	»
<hr/>		
6,018		

Ainsi de tous les enfans admis, 8 0/0 seulement atteignent sept ans; et la mortalité est de 82 0/0 dans les deux premières années. On peut consulter les trois tableaux suivans :

*Nombre des décès parmi les enfans trouvés de Madrid, indiquant la proportion de la mortalité à la population.*

ANNÉES.	POPULATION au 1 <sup>er</sup> janvier.	ENTRÉES annuelles	TOTAL de la population.	NOMBRE des décès.	PROPORTION de la mortalité.	PROPORTION de la mortalité sur les entrées.
1833	2.290	1.208	3.498	1.093	31,3 sur 100	90,4 sur 100
1834	2.207	1.281	3.488	1.288	36,9 — 100	100,5 — 100
1835	2.607	1.260	3.267	1.093	33,4 — 100	85 — 100
1836	1.361	1.378	2.739	1.085	40 — 100	78,7 — 100
1837	2.089	1.448	3.537	1.449	41 — 100	100 — 100
<b>TOTAL</b>	9.954	6.575	16.579	6.008	» — 100	» — 100
<b>Moyenne</b>	1.991	1.315	3.306	1.202	36,5 — 100	92 — 100

*Mortalité des enfans trouvés à Madrid, par âge, résultat des cinq années 1833 à 1837.*

AGES.	1833.		1834.		1835.		1836.		1837.		TOTAL.		TOTAL GÉNÉRAL
	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	
0 à 1 an	295	555	349	335	267	280	295	266	466	458	1675	1594	3269
1 à 2	241	211	206	221	220	218	228	218	247	204	1142	1072	2214
2 à 3	33	25	51	53	34	36	33	24	27	21	178	159	337
3 à 4	12	11	29	18	11	14	9	11	12	7	73	61	134
4 à 5	6	3	10	9	5	5	3	3	4	2	28	22	50
5 à 6	»	1	3	3	»	2	»	»	2	1	5	7	12
Plus de 6	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	2	2
Total . .	587	506	648	640	537	556	563	522	756	693	3091	2917	6008
TOTAL GÉN.	1093		1288		1093		1085		1449		6008		

*Tableau comparatif entre les entrées et les morts dans la maison des Enfans-Trouvés de Madrid, résultat total de cinq années.*

DATES DES ENTRÉES	GARÇONS.		FILLES.		TOTAL		DIFFÉRENCE
	Entrés.	Morts.	Entrées	Mortes.	Entrés.	Morts.	
Janvier . . . . .	321	275	291	264	6 2	539	+ 73
Février . . . . .	302	274	264	262	566	536	+ 30
Mars . . . . .	319	241	3 2	229	631	470	+ 161
Avril . . . . .	270	224	240	166	510	390	+ 120
Mai . . . . .	279	208	260	183	539	391	+ 148
Juin . . . . .	209	240	236	197	445	437	+ 8
Juillet . . . . .	251	244	229	250	480	494	- 14
Août . . . . .	250	297	247	299	497	596	- 99
Septembre . . . . .	287	286	250	281	537	567	- 30
Octobre . . . . .	302	253	246	251	548	504	+ 44
Novembre . . . . .	285	261	271	233	556	494	+ 62
Décembre . . . . .	319	288	335	302	654	590	+ 64

Il est plus difficile de préciser l'espèce des maladies qui les emportent. A cet égard, nous n'avons que des données très vagues et fort incertaines; il y a d'ailleurs, dans les rapports que nous nous sommes procurés, des assertions inadmissibles. Par exemple, s'il faut en croire les documens puisés dans l'établissement même, sur 6.018 enfans, 17 seulement

auraient péri de la toux, et 669 de la *gangrène*. Il nous est absolument impossible d'ajouter foi à des renseignements de ce genre, qui tendraient à donner des affections prédominantes en Espagne une idée très fausse. La question médicale demeure à juger.

Le collège de la *Paz* et celui de *los Desamparados* (des Abandonnés) reçoivent les filles et les garçons âgés de sept ans, lorsqu'ils sortent de l'hospice des Enfants-Trouvés. Le premier est attaché à la maison de *Inclusa*; il est également régi par la *junte* des dames curatrices. Fondé en 1662, il offre le mouvement qui suit pour les cinq dernières années :

*Tableau des existences, entrées et décès annuels des filles au collège de la Paix.*

ANNÉES.	EXISTENCES EN JANVIER.		ENTRÉES pendant l'année	TOTAL de la popula- tion.	DÉCÈS.	RAPPORTS	
	Dans la maison.	Dehors.				Entre la po- pulation et les décès.	Entre les entrées et les décès.
1833	224	217	67	518	17	3,2 0/0	25,3 0/0
1834	295	2 0	74	579	55	9,5	75,7
1835	287	232	71	590	22	3,7	31
1836	307	252	85	614	32	5	37,6
1837	344	262	60	666	78	11,6	130
TOTAL	1113	921	597	2311	126	5,4	42,4
MOYENNE des 4 an- nées pre- mières	278	230	74	582	315	5,4 0/0	42,4 0/0

Le nombre moyen des filles que renferme annuellement cet établissement est donc de 360, pour les années ci-dessus indiquées.

On les emploie à divers travaux, dont le plus productif est la confection des chapeaux de paille d'Italie, introduite par la duchesse de Gor et sa sœur, dona Patrocina. Ce sont ces dames qui ont appris de leurs mains aux jeunes filles à préparer et à travailler la paille.

Voici le produit des diverses industries de la maison de la Paz, pour l'année 1837 :

Chapeaux de paille.....	14,079 réaux
Chaussons . . . . .	10,706
Lins, étoupes, filés et tissés.....	1,449
Coutures et broderies.....	7,582
TOTAL. . . . .	<u>33,816 réaux.</u>

La fabrication des chapeaux occupe cinquante filles de tout âge; les plus petites préparent la paille et les tresses; les grandes font les tissus à jour. Achevés, les chapeaux sont vendus, et les plus beaux se paient jusqu'à 300 réaux. Il y a des récompenses pour les meilleures ouvrières. Treize sœurs de Charité se partagent la surveillance de la maison et l'enseignement des jeunes filles. D'après les dernières enquêtes, les frais d'entretien pour cet hospice et l'établissement des *Enfans-Trouvés* ont formé en 1834 un total de 981,112 réaux, dont 547,879 employés exclusivement pour le salaire des nourrices du dehors. Les 433,233 restant ont payé les dépenses faites pour les enfans renfermés dans l'établissement, dont le nombre, filles et garçons, s'élevait à 498. Ce qui portait la dépense annuelle à 870 pour tous les enfans entretenus dans la maison, ou à 2 réaux 13 maravédis pour chacun par jour, et à 1 réal 6 maravédis par jour celle de chaque enfant, en prenant le terme moyen de ceux élevés au dehors comme au dedans de l'hospice. Dans cette évaluation ne figurent pas les dépenses faites pour les jeunes filles que le collège distribue à diverses familles de Madrid. Celles-ci ne coûtent rien à la maison. Du reste, la junte des dames ne consent à les placer que sous les plus sévères garanties.

Le petit nombre des jeunes filles qui entrent en condition, qui se marient ou qui sont adoptées, fait que le chiffre augmente chaque année dans l'établissement; ce surcroît, qui coïncide avec la diminution des rentes du collège, menace l'établissement d'une pénurie prochaine; c'est là ce que redoutent les dames de la junte.



Le collège des *Ninos desamparados* (des enfans abandonnés) est à peu près régi par les mêmes usages que celui de la Paz. Les garçons, à l'âge de sept ans, passent dans ce collège comme les jeunes filles dans celui de la Paz; mais l'administration du premier est parfaitement distincte et indépendante de celle de la maison de Inclusa. Ce collège fut fondé en 1600 pour les enfans trouvés des deux sexes, et le corps de la noblesse de Madrid fut chargé de sa direction, qu'à son tour il délégua à une commission prise dans son sein. La commission fut approuvée par le roi, sous le titre de Royale Junte de direction du collège. Actuellement il est sous les auspices de la junte municipale de bienfaisance, dépendant du conseil de ville de Madrid. C'est en 1802 que l'on établit la séparation des garçons et des filles, et que l'on affecta à celles-ci le collège de la Paz; néanmoins on laissa dans celui de los *Desamparados* celles qui s'y trouvaient dans le moment: aussi y voit-on encore quelques vieilles filles qui n'ont jamais quitté leur premier asile.

A la tête de ce collège se trouve un respectable ecclésiastique, D. Jose Hernandez Nograro, homme éclairé et plein d'amour pour les enfans qui lui sont confiés; il est aidé dans ses soins par deux inspecteurs et deux maîtres. On apprend aux enfans la lecture, l'écriture, la géographie, le dessin d'après nature. A quatorze ans, on les place comme apprentis chez des artisans recommandables, et, dès qu'ils connaissent suffisamment leur métier, ils sont émancipés. Naguère cet établissement était richement doté, et c'est avec les économies faites alors qu'il parvient maintenant à se soutenir; ses rentes ont beaucoup diminué. Il perçoit annuellement 110,000 réaux du conseil de ville, 28,000 du *ramo de Cruzada* (1), 30,000 de la mitre d'Alcala, 12,000 provenant d'impôts de la municipa-

(1) Ou pour mieux dire la *Comisaria general de Cruzada*. Le commissaire qui la dirige connaît sans limite aucune de la direction, du gouvernement, etc., des bulles, des indulgences pour les temps de carême, etc. La première institution de ce département, qui remonte au temps des guerres saintes, ne connaissait que l'administration des croisades et des croisés.

lité, 8,000 d'un legs, et diverses aumônes qui peuvent s'élever de 4 à 6,000 réaux.

L'établissement est très bien tenu ; l'ordre et la propreté y règnent ; la discipline est parfaitement observée ; le tout s'opère par manœuvres et avec symétrie ; les enfans observent le silence pendant les repas ; ils paraissent jouir d'une bonne santé. Néanmoins il y aurait à désirer plusieurs améliorations, que ne permet pas l'état des revenus.

Voici le tableau des entrées et décès pendant cinq années :

	Entrées.	Morts dans la maison.	Morts à l'hôpital.
1833 ....	76	10	10 = 20
1834 ....	74	12	26 = 38
1835 ....	92	11	53 = 64
1836 ....	66	35	28 = 53
1837 ....	43	5	41 = 47
	<u>351</u>	<u>73</u>	<u>128 = 192</u>

En comparant ce tableau à celui du collège de la Paz, il semble, au premier coup d'œil, que la mortalité soit plus grande dans ce dernier ; mais il faut prendre en considération que le nombre des filles y augmente chaque année, tandis que, dans le collège des Desemparados, celui des garçons diminue ; de sorte que la mortalité relative dans les deux établissemens, est à peu près la même.

En 1837, il y avait 187 garçons dans le collège, entre 7 et 14 ans. La ration d'alimens pour chacun d'eux est d'une livre de pain, deux onces de viande, une once de porc salé, deux onces de pois, huit de pommes de terre, ou deux de haricots, une demi-once d'huile. La livre de pain est considérée comme divisée en six parties, et elle est distribuée comme suit :

- Déjeuner... Soupe à l'huile avec 1/6 de pain, plus 1/6 de pain sec.  
 Dîner..... 2/6 de pain, viande bouillie, salée et pois.  
 Goûter..... 1/6 de pain.  
 Souper... 1/6 de pommes de terre ou haricots.



Dans les jours maigres, on substitue le poisson à la viande. Chaque ration peut être évaluée à peu près à deux réaux.

Chaque enfant a un uniforme complet pour les promenades, en drap bleu, revers rouges et boutons dorés, pantalon de même couleur et chapeau rond; pour la maison, deux vêtements de drap grossier, bruns; trois chemises, trois caleçons, trois paires de chaussettes, une paire de chaussons et une paire de souliers; le trousseau entier coûte trois cents réaux. Il y a dans l'établissement une infirmerie; mais, lorsque les enfans sont gravement malades, on les envoie à l'hôpital.

Le collège de *Los Doctrinos*, ou de Saint-Ildefonse, fut fondé vers 1400 par un chevalier allemand; il est sous la direction du conseil de la ville. On y élève quarante jeunes orphelins de Madrid, qui y apprennent à lire, à écrire, à compter, et font leur apprentissage dans le métier qu'ils choisissent. Ce sont eux qui tirent les numéros de la loterie; autrefois ils assistaient aux processions et aux enterremens. L'établissement perçoit cinq cents réaux toutes les fois qu'on tire la loterie; et, comme il y a quarante ou cinquante tirages par an, il en résulte pour le collège une rente d'environ 21,000 réaux. Le conseil de ville leur fournit en outre les nattes, le bois et la moitié des vêtements. Les dépenses s'élèvent à peu près à 30,000 réaux par an, dont 300 ducats pour les appointemens du recteur, 600 pour le majordome, le maître, deux aides et le cuisinier. Les 20,000 réaux qui restent, partagés entre les 24 élèves qui se trouvent aujourd'hui dans l'hospice, font 2 1/2 réaux par jour pour la nourriture et l'entretien de chacun. A leur entrée, les enfans doivent apporter un trousseau complet et un lit.

L'hospice de *Santa Catalina de los Donados* (des frères-lai), fondé en 1460 par Pedro Fernandez Lorea, pour douze pauvres vieillards que leur âge met hors d'état de gagner leur vie, tire son nom de leur costume qui ressemble à celui de cet ordre. Leur maison a une chapelle; elle est placée sous le patronage du prieur du monastère de San Geronimo el Real.

Le refuge de San Lorenzo, fondé en 1598, reçoit des pau-

vres la nuit. Ils y trouvent un lit, de l'eau, et, en hiver, de la lumière. Il y a un recteur à la tête de cet établissement. *Nuestra Senora del Refugio* est une société de bienfaisance qui date de 1615, et qui, après plusieurs changemens, s'est fixée dans la belle église de San Antonio des Allemands, dont le patronage et l'administration, ainsi que ceux du collège des Petites-Orphelines, lui ont été conférés en 1702 par Philippe V. Cette société se compose de personnes de distinction; elle s'occupe de faire transporter les pauvres à la promenade et aux bains, de faire conduire ceux qui sont fous à Saragosse, de recueillir les enfans qui sont exposés dans les aientours de son établissement, de porter des secours aux particuliers ou de venir en aide dans les malheurs publics, de donner l'hospitalité aux voyageurs sans ressources. A tous ces titres, elle est le premier établissement de bienfaisance de Madrid. En 1831 ses dépenses se sont élevées en tout à 462,094 réaux, et depuis sa fondation à 66,316,405 réaux.

L'hospice ou Maison royale de bienfaisance (appelée vulgairement *hospice de San Fernando*), fut fondé en 1668 par la reine régente Anne d'Autriche; la maison est grande et a contenu jusqu'à douze cents pauvres; on y admet les pauvres des deux sexes, les enfans orphelins ou abandonnés. Il y a des ateliers pour fabriquer des toiles, des tissus de laine, des broderies, des dentelles, etc. Tous les produits de fabrication sont vendus dans l'établissement aux gens du dehors. Les pauvres que leur âge ou leurs infirmités ne mettent pas hors d'état de travailler, sont employés dans les ateliers, et reçoivent le quart du produit de leur travail; les trois quarts restant reviennent à l'établissement. On répartit entre tous les pauvres le dixième des quêtes et aumônes; et les réglemens du cardinal de Molina obligent l'établissement à leur donner en argent la valeur des rations dont ils font abandon, soit par défaut d'appétit ou par spéculation. Par ces moyens, ils peuvent amasser un petit pécule qu'ils emploient à se procurer quelques douceurs, ou qu'ils amassent pour leurs enfans. C'est, en quelque sorte, une organisation de la men-

dicité. Tous les pauvres de passage qui se présentent à l'établissement y sont admis pour trois jours et nourris pendant ce temps. Les enfans ne sont élevés dans la maison que jusqu'à l'âge de neuf ans ; passé cet âge , et avant , si l'occasion se présente , on les établit , soit comme domestiques , soit comme ouvriers dans la ville. L'agent de la maison , ce qu'on appelle en France l'*économé* , avait jadis pour emploi un singulier recouvrement ; nous ignorons si cet usage existe encore. Toutes les fois que le palais du roi devait être illuminé pour une cérémonie , il présidait à cet embellissement pyrique , et , quand l'heure d'éteindre les lumières était venue , il recueillait les bouts de bougies qui restaient aux lustres et aux flambeaux. C'était un revenu de l'hospice.

La Société de *Nuestra Señora de la Esperanza* , vulgairement appelée du *Péché mortel* , fut fondée en 1733 , dans la paroisse de Saint-Jean. L'année suivante , le roi lui confia la direction de la maison des Repenties. Cette confrérie reçoit dans son asile les femmes enceintes illégitimement , elle les soigne et les entretient jusqu'après leurs couches , facilite leurs mariages , obtient des dispenses pour les pauvres et envoie des missionnaires. Les dépenses de cette maison se sont élevées , en 1831 , à 34,944 réaux , et depuis sa fondation , à 4,915,834 réaux.

Tel est succinctement le tableau des institutions philanthropiques de la vieille cité de Madrid (1).

(1) Nous n'y avons pas compris toutefois l'hospice de San-Bernardino , qui , par sa spécialité , mérite un article à part. Ainsi l'on voit que , malgré les ténèbres et les difficultés de la civilisation espagnole , la capitale de la Péninsule n'est pas , sous ce rapport , très en arrière du mouvement réformateur , des améliorations bienfaisantes qui se propagent dans l'Europe entière. L'aumône et les établissemens de charité étaient organisés en Espagne bien long-temps avant qu'on eût songé en France à utiliser les ressources inépuisables de la bienfaisance chrétienne. Ainsi procède l'esprit catholique. Dans les contrées où l'humanité a le plus gémi de son fanatisme et de ses écarts , on trouve des monumens à sa gloire et à sa justification , que Luther lui-même n'eût pas reniés !



*P. S* LA REVUE BRITANNIQUE a publié sur toutes ces questions et sur les divers modes qu'emploie la philanthropie moderne pour soulager les classes qui souffrent, des articles du plus grand intérêt. Ainsi, dans les quatre séries de ce Recueil, on trouvera plusieurs articles sur les Salles d'Asile, sur les Hospices, sur les Établissemens de Bienfaisance, sur les Sociétés de Tempérance, sur les Caisses d'Épargne, et sur les Compagnies d'Assurance, établissemens qui tous concourent à pallier le mal qui afflige nos sociétés, sans le guérir. Jusqu'ici, rien n'a été tenté pour remonter aux causes du mal. LA REVUE BRITANNIQUE a, la première, essayé d'entreprendre cette exploration et la continue. Dans divers articles elle a démontré la fausseté du système de Malthus, qui a tant contribué à égayer les esprits sur la véritable cause du paupérisme, bientôt elle en administrera les preuves et démontrera jusqu'à l'évidence que la misère des nations provient avant tout de l'inégale distribution des richesses aux divers capitaux qui concourent à la créer. La terre ne manque pas à ses enfans, comme le disait Malthus; mais l'économie vicieuse des nations en répartit mal les produits. Prouvons-le par un exemple.

Voici quel a été l'accroissement parallèle de la population et des céréales en France pendant les vingt dernières années :

Années.	Habitans.	Hectolitres.
1815	29,500,000	30,460,000
1820	30,500,000	58,219,006
1825	31,850,000	61,000,000
1830	32,500,000	52,782,000
1835	33,540,000	71,000,000

Certes, avec un tel accroissement de subsistances, tout le monde devrait vivre dans l'aisance; et cependant dix millions de Français souffrent et manquent souvent des premières nécessités de la vie!